

République Française
Département du BAS-RHIN
COMMUNE DE SILTZHEIM
PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres élus : 15

Membres présents : 15 Membres absents : 0

Date de convocation : 04 mars 2009
Seconde convocation

SEANCE DU 10 MARS 2009
Seconde séance

Présents : Monsieur **WAGNER** Pascal, Maire, Président de séance.
Madame **SCHORP** Suzanne, Messieurs **MULLER** Victor, **SCHMITT** Roland, **SCHMITT** Sébastien, Adjoint.

Mesdames **ALBRECHT** Frédérique (arrivée au cours du point n°1), **HARDY** Isabelle, **JEANNOT** Rachel, **PORT** Céline, **SIEBERT** Marianne (arrivée au cours du point n°6).
Messieurs **DIEFFENTHALER** Armand, **ESTÈVE** Philippe, **FISCHER** Stéphane, **LAMBERT** Hubert, **NEUBAUER** Henri.

Secrétaire de séance : Madame **SCHORP** Suzanne.

2/ MODIFICATION N°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME.

- Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.123-13 et R.123-19 ;
- Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 26/06/2007 ;
- Vu l'arrêté en date du 07/11/2008 prescrivant l'enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme ;
- Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur.

Considérant que :

les résultats de l'enquête publique ne justifient aucun changement du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide par voix pour 11 voix pour et 3 contre

d'approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme conformément au dossier annexé à la présente.

Dit que :

la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans le journal ci-après désigné :

- Les Dernières Nouvelles d'Alsace

la présente délibération accompagnée du dossier réglementaire sera transmise à :
Monsieur le Préfet du Bas-Rhin
Monsieur le Sous Préfet de Saverne

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie.
La présente délibération sera exécutoire

- un mois suivant sa réception par le Préfet,
- après accomplissement de la dernière des mesures de publicité.

Pour extrait conforme, le 11 mars 2009
Le Maire

Certifié exécutoire
Compte tenu de la publication
Et de la réception en S/P
SILTZHEIM, le 11 mars 2009
Le Maire,

Pascal WAGNER

